PROJET DE DELIBERATION

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAL DE LA VILLE DE BOUILLON

- SEANCE DU 20 JUIN 2024 -

Présents : MM & Mme Noizet W, Président
Adam P, Bourgmestre,
Houthoofdt A, Maqua J, Istace F, Pochet A, Echevins,
Arnould , Denis G, Adam D, Defat A, Dabe F, Maziers P, Brouillon P, De Wachter S, Nemery MJ, Dachy F, Tulpin A, Conseillers,
S. Pirlot, Directeur général f.f

Objet : F. Comptabilité – U.V. 471 – Modification budgétaire n° 1 exercice 2024 CPAS : service ordinaire

Le Conseil ;

Vu la modification budgétaire n° 1 pour l'exercice 2024, service ordinaire, approuvée par le Conseil de l'Action Sociale le 06.06.2024 ;

Vu l'avis rendu le 05.06.2024 par la Commission budgétaire en vertu de l'article 12 du RGCC ;

DECIDE, par xxxx,

D'approuver la modification budgétaire 01- ex .2024 suivant le tableau ci-après

	Ordinaire
Recettes	8.142.645,47 €
Dépenses	8.142.645,47 €
solde	**0 €**

Fait à l'Hôtel de Ville, les jour, mois et an que dessus.

(sé) Adam & Pirlot
Pour extrait conforme :

Le Directeur général f.f, le Bourgmestre,
S. PIRLOT P. ADAM